



## Congrès AIMF Abidjan, juin 2022

### Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maîtriser les risques et conjurer les peurs Atelier



#### FAVORISER LES PROGRAMMES ÉCO-CONSTRUITS EN LIEN AVEC LES ORGANISATIONS D'ENTREPRISE

Les zones urbaines souffrent de pressions aussi diverses que le sont leurs situations : ici d'une croissance exponentielle et non maîtrisée, là du déclin des industries traditionnelles et des centres villes, partout de l'exclusion sociale, de l'étalement urbain, de la criminalité, de la lourde pollution et de la dégradation environnementale. Les villes font face à ces défis considérables qui requièrent une meilleure intégration des activités des gouvernements, des communautés et des intérêts économiques (productifs et commerciaux).

Ce sont les villes, animées par leurs maires, qui peuvent aujourd'hui conjurer les peurs, c'est-à-dire relever les défis et redonner dignité et confiance à chacune et à chacun. C'est à l'échelle des villes que doivent surgir les solutions, parce qu'elles sont aujourd'hui interdépendantes, qu'elles sont reconnues comme des acteurs politiques indispensables à la gestion des problèmes mondiaux notamment grâce à leur lien avec leur territoire, où elles puisent les ressources humaines et matérielles pour servir leurs populations.

Aujourd'hui, encouragé par la primauté accordée à l'économie sur toute autre forme d'interaction sociale, le mode d'organisation et de production de la ville semble privilégier les forces de marché. Ce mécanisme, par son principe même, renforce les seules logiques individuelles quand la ville les entremêle aux logiques collectives, juxtaposant ainsi espaces privés et espaces publics. Or les enjeux climatiques donnent une opportunité pour inverser la tendance en les intégrant au cœur des stratégies urbaines.

Mais l'effort public n'y suffisant pas, c'est en synergie avec la sphère privée, que les villes pourront développer des solutions de proximité pour des territoires plus « verts », pour accueillir dignement les populations déplacées et ainsi redonner un sens humain au mot avenir. Les villes doivent donc s'appuyer sur les dynamiques économiques et les acteurs qui les portent, dans une approche collaborative multi-acteurs pour renforcer les actions dans la lutte contre le changement climatique.

Des entreprises et des start-ups travaillent déjà sur des innovations environnementales sur lesquelles les Maires peuvent s'appuyer. Cette approche multi-acteurs comprend le recours à des partenariats publics-privés mais aussi publics-publics entre les municipalités elles-mêmes ou avec l'échelle nationale ou encore les organisations internationales.

Questions :

- Quelles initiatives et outils les entreprises peuvent-elles mettre au service de leur territoire ? Quelles responsabilités peuvent-elles porter ? Comment l'État et les pouvoirs législatifs peuvent-ils encourager et sécuriser l'investissement des acteurs économiques dans l'amélioration du cadre de vie quotidien de leur territoire ?
- Alors que le monde doit organiser sa transition vers un développement plus respectueux des grands cycles de la planète, de ses ressources et de sa biodiversité, comment les villes francophones peuvent-elles protéger et soutenir leurs populations (présentes et futures) grâce aux innovations et à l'expertise du secteur privé ?



## Déroulé

Mardi 28 juin, 14h30 – 17h30

Atelier animé par la ville de Lausanne

Modération : M. Beaugrain DOUMONGUE, *Socio ingénieur et Président de « Construire pour Demain »*

### Introduction par la Ville de Lausanne

- M. Grégoire JUNOD, *Syndic de Lausanne (à confirmer)*
- M. Jérôme CHENAL, *Architecte et Urbaniste, Directeur à l'École Polytechnique de Lausanne*

### 1<sup>ère</sup> partie : Aménagement urbain durable

- 1) **Territoires durables** : *développer de nouvelles logiques d'aménagement et d'urbanisme durables à l'échelle de la ville*
  - Mme Maty DIOUF, *Adjointe au Maire de Nice.*
  - M. Gouganou KOPIEU, *Directeur Général de l'Institut de l'Economie Circulaire d'Abidjan.*
  - M. N'Guessan OKA, *Direction Générale des Services Techniques du District Autonome d'Abidjan.*
- 2) **Ecoconstruction** : *développement et soutien aux filières de construction durable par la commande publique et la labellisation*
  - Mme Madiana POGNON HAOUZOUÉMÉ, *Ingénieure bâtiment durable.*
  - M. Emmanuel CUNCHINABE, *Chargé de mission à la Direction du Développement économique de Bordeaux Métropole.*

### 2<sup>ème</sup> partie : Lutte contre le changement climatique

- 3) **Atténuation du changement climatique** : *partenariats entre les villes et le secteur privé pour répondre aux besoins énergétiques tout en réduisant les émissions de GES.*
  - M. Babacar NDIAYE, *Ingénieur thermicien.*
  - Mme Vanessa MENGEL, *Cheffe de projets, relations extérieures de la Ville de Genève.*
- 4) **Adaptation aux risques climatiques** : *innovations multi-acteurs des villes pour s'adapter et se préparer aux catastrophes naturelles liées au changement climatique.*
  - Mme Stéphanie LEMAIRE, *Coordinatrice des relations extérieures de la Ville de Liège*
  - M. Jean-Pierre KABULU DJIBU, *Professeur des Universités, Lubumbashi, République Démocratique du Congo (à confirmer)*
  - M. Arnaud NDZANA, *Conseiller technique, Communauté Urbaine de Yaoundé.*

### Recommandations et conclusions

- M. Jean YANGO, *Économiste et Urbaniste, Président de l'Assemblée Générale des Urbanistes au Cameroun*